

LE DÉPARTEMENT PARTENAIRE CONCOURS D'ÉCRITURE CRÉATIVE & COLLABORATIVE DES COLLÉGIENS DE LA CHARENTE-MARITIME *Finale de la 6^e édition "Tape m'en 5, c'est pour écrire"*

Plus de 400 collégiens représentant 14 établissements ont participé à cette 6^e édition du concours d'écriture des collégiens de la Charente-Maritime, "Tape m'en 5, c'est pour écrire". Ce concours est organisé par le Réseau Canopé en partenariat avec le Département de la Charente-Maritime et les Services Académiques de l'Éducation Nationale. Le jour de la finale, accueillie à la Maison du Département à La Rochelle, ce sont 52 collégiens de 6^e et de 5^e (16 équipes de 3 & 1 équipe de 4) qui se sont défiés et ont une nouvelle fois fait preuve d'imagination.

••• LE CONCOURS TAPE M'EN 5

En 2008, l'Atelier Canopé 17 a initié un concours d'écriture de nouvelles ouvert aux collégiens Charentais-Maritimes de 4^e et de 3^e pour développer leur goût pour la lecture et l'écriture. Depuis 2016, le concours "Tape m'en 5, c'est pour écrire" s'adresse aux collégiens des classes de 6^e et de 5^e.

••• 52 GRAINES D'AUTEURS EN LICE

Pour la finale, ce sont 17 groupes de jeunes qui se sont pliés volontiers à cet exercice d'écriture rapide, rythmée et collaborative. En 30 minutes, ils ont dû écrire leur texte. Celui-ci a été restitué oralement devant les participants et le jury. Afin de souligner l'engagement des collégiens, la participation de chaque finaliste a été récompensée par Canopé 17, les Services de l'Éducation Nationale et le Département de la Charente-Maritime, par l'attribution d'un Diplôme.

••• PALMARÈS 2022

4 équipes remportent le concours d'écriture par équipe 2022. Elles concouraient pour les collèges de Beauregard (*La Rochelle*), Samuel Missy (*La Rochelle*), Marcel Pagnol (*Tonnay-Boutonne*) et Joliot-Curie (*Tonnay-Charente*).

COLLÈGE	ÉQUIPES	COMMUNE
Jean Monnet	1	Courçon
Beauregard	1	La Rochelle
Samuel Missy	2	La Rochelle
Fabre d'Églantine	1	La Rochelle
Albert Camus	1	La Rochelle
Aliénor d'Aquitaine	2	Le Château d'Oléron
Marc Jeanjean	2	Matha
Ensemble scolaire La Salle Saint-Louis	1	Pont L'Abbé d'Arnoult
Edgar Quinet	2	Saintes
Maurice Chastang	1	Saint Genis de Saintonge
Pertuis d'Antioche	1	Saint Pierre d'Oléron
Marcel Pagnol	1	Tonnay-Boutonne
Joliot-Curie	1	Tonnay-Charente

••• 30 MINUTES POUR ÉCRIRE EN ÉQUIPE UNE NOUVELLE AVEC 5 MOTS IMPOSÉS



Photo 2021

Pour les élèves de 6^e et de 5^e les aspects ludiques, rythmés et collaboratifs sont au cœur du concours. L'objectif poursuivi est la maîtrise de la langue française à l'écrit et à l'oral auquel s'ajoutent le développement de la créativité et des stratégies de travail en équipe.

••• SÉQUENÇAGE DU CONCOURS • 18 ÉQUIPES COMPOSÉES DE 3 JOUEURS

- Au début ... 3 mots donnés
- + 10 mn 1 quatrième mot.
- + 20 mn 1 cinquième mot.
- 30 minutes Représenté imparti pour l'écriture
- + 40 mn Lecture du texte
- + 50 mn Vote du Jury pour désigner les meilleurs textes.

➤ Pour cette 6^e édition, les équipes ont dû faire preuve d'imagination en intégrant les mots : **Ange | Belle | Vent | Nuit | Feu**

••• LA MARRAINE DE L'ÉDITION



Depuis 2008, cet événement est parrainé par un écrivain qui accompagne et prépare les élèves inscrits à ce concours. Cette année la marraine de l'édition est l'auteure Carina Rozenfeld. Elle a commencé à écrire ses propres histoires dans des cahiers de brouillon parce qu'elle pensait que rêver la nuit ne suffisait pas. De nombreuses années plus tard elle est devenue écrivain spécialisée dans les univers de l'imaginaire, fantastique, SF et aventure. À ce jour, elle a publié plus d'une quarantaine de romans en France ainsi qu'à l'étranger et a gagné quarante prix littéraires. Elle a également écrit des scénarios pour des séries animées comme Geronimo Stilton et Lilybuds.

••• LE DÉPARTEMENT PARTENAIRE

Le Département soutient cette opération depuis sa création, affirmant ainsi sa ferme intention de contribuer à l'épanouissement des jeunes Charentais-Maritimes. Leur permettre de se réaliser en révélant leurs talents via des apprentissages différents est une excellente initiative que la collectivité félicite et encourage ! Ainsi chaque année le Département verse 5 000 € à l'atelier Canopé et prend en charge les frais de transport des élèves.